



Conditions générales de vente pour locatifs :



Toute réservation est nominative, elle est valable pour un seul locatif. La réservation d'un séjour implique le versement d'un acompte de 25% du montant du séjour +20€ de frais de réservation, avec un minimum de 35€ (15€+20€ de frais de réservation) ainsi que la signature du contrat de réservation. Les frais de réservation ne sont pas remboursables. La réservation est prise en compte après réception de l'acompte et envoi de la confirmation de notre part dans un délai de 15jours. **Tous règlement au-dessous d'un mois de votre date d'arrivée ne pourra être réglé par chèque.** L'arrivée se fait à partir de 16h jusqu'à 19h et le départ de 9h à 10h. Le solde doit être réglé 30 jours avant l'arrivée. Tout paiement vaut acceptation du contrat entre les deux parties. Deux chèques de caution vous seront demandés à votre arrivée, un chèque de 200€ pour la location et un autre de 50€ pour le ménage. Le nettoyage du bien loué est à votre charge. Ces chèques vous seront restitués après l'état des lieux de sortie. Nous vous conseillons afin de faciliter les formalités de votre arrivée de nous faire parvenir les deux chèques de caution par courrier 1 mois avant votre séjour.

Toute réservation sera annulé 24h après la date prévue pour l'arrivée si ce retard n'a pas été notifié par écrit au préalable à la direction. Dans ce cas le paiement sera due et l'emplacement remis à la location. Pour toute demande de modification de séjour, tant pour les dates, le type d'hébergement que pour le nombre de personnes.

Le client devra joindre au contrat initial un courrier stipulant ses modifications, sous réserve d'acceptation du camping. **Aucune réclamation ne pourra être faite sur le prix en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.** Les hébergements en locatifs sont prévus pour un nombre de personne précis, y compris enfants et bébés. Si vous arrivez en surnombre par rapport à la capacité de votre location, votre réservation sera annulée et aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'annulation de votre part et si celle-ci intervient au minimum 30jours avant le jour de votre arrivée, uniquement l'acompte sera retenue. Passé ce délai la totalité du séjour est à réglé. **Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.** Vous trouverez les modalités ci-joint.

Conditions générales de vente pour emplacements :



Toute réservation est nominative, elle est valable pour un seul emplacement. La réservation d'un séjour implique le versement d'un acompte de 25% du montant du séjour +20€ de frais de réservation, avec un minimum de 35€ (15€+20€ de frais de réservation) ainsi que la signature du contrat de réservation. Les frais de réservation ne sont pas remboursables. La réservation est prise en compte après réception de l'acompte et envoi de la confirmation de notre part dans un délai de 15jours. **Tous règlement au-dessous d'un mois de votre date d'arrivée ne pourra être réglé par chèque.** L'arrivée se fait à partir de 16h jusqu'à 19h et le départ de 9h à 10h. Le solde doit être réglé 30 jours avant l'arrivée. Tout paiement vaut acceptation du contrat entre les deux parties.

Toute réservation sera annulé 24h après la date prévue pour l'arrivée si ce retard n'a pas été notifié par écrit au préalable à la direction. Dans ce cas le paiement sera due et l'emplacement remis à la location. Pour toute demande de modification de séjour, tant pour les dates, le type d'hébergement que pour le nombre de personnes.

Le client devra joindre au contrat initial un courrier stipulant ses modifications, sous réserve d'acceptation du camping. **Aucune réclamation ne pourra être faite sur le prix en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.** Le nombre de personne maximum autorisé sur un emplacement est de 6 personnes. En cas d'annulation de votre part et si celle-ci intervient au minimum 30jours avant le jour de votre arrivée, uniquement l'acompte sera retenue. Passé ce délai la totalité du séjour est à réglé. **Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation.** Vous trouverez les modalités ci-joint.

Médiation des litiges de la consommation :

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation »

Le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le camping Soleil d'Oc. Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé par MEDICYS. Ce dispositif peut être joint par: -voie électronique : www.medicys.fr

Ou par voie postale : MEDICYS Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice. 73 Boulevard Clichy, 75009 Paris.



Soleil d'Oc Event

Location de Salle - Hébergement - Traiteur - Toutes prestations

Concept clé en main

La fête l'esprit tranquille

contact@soleildocevent.fr

